JOURNÉE DE LUNDI

LA DISTRIBUTION DES PRIX

A six heures et demie précises avait lieu sur la grand'place la distribution des récompenses accordées aux sociétés qui se sont fait remarquer pendant toute la durée des fêtes par leur adresse, leur bonne tenue et leur nombre.

C'est M. Basquin, adjoint au maire, assisté de M. Daumarle qui préside cette distribution. Sur le kiosque, la musique des *Amis Réunis de Wazemmes* joue les derniers morceaux de son répertoire.

Après une vigoureuse exécution de la *Marseillaise* acclamée chaleureusement par les assistants, la distribution commence : En voici les résultats :

Tir à l'arc au berceau
au Faubourg-de-Béthune

1er prix 125 fr. M. Guidez de la société Saint-Martin d'Esquermes — 2e prix 100 fr. Alphonse des Trois-Rois à Loos — 3e prix 75 fr. Anniménus de Saint-Martin d'Esquermes — 4e prix 25 fr. Edouard Fleury, de la Jeune Saint-Sébastien — 5e prix 25 francs à M. Oscar Depienne, des Trois Rois, à Loos.

Médaille de tenue : La société des Trois-Rois, à Loos.

Médaille d'éloignement : Roubaix.

Médaille de nombre : La société l'Alliance.

Tir horizontal au fusil-arbalète au cadran ordinaire
Boulevard Montebello

1er prix 80 francs, Gaffart — 2e prix 70 fr. Edmond Dandois — 3e prix 60 fr., Dupont — 4e prix 45 fr., Van Bastelaere — 5e prix 35 francs, Arthur Dron — 6e prix 25 fr., Stéfande — 7e prix 20 fr., Porphyre Pecqueur — 8e prix 20 fr., Leleu — 9e prix 20 fr., Louis Dutrieu.

Prix de mouches : 25 fr., Désiré Vilain.

Prix de bas nombre : 15 fr., Plancq.

Prix d'éloignement : Lannoy.

Prix de tenue : Lannoy.

Prix de nombre : Sequedin.

Jeu de Boule
Moulins-Lille

1er prix 100 fr. Stanby — 2e prix 75 fr. Dubucq — 3e prix 50 fr. Dubinsoons — 4e prix 25 fr. Frogners — 5e prix 15 fr. Cornille Henry.

A SAINT-MAURICE

1er prix Patou des Capenoulles — 2e Houzé des Hospitaliers — 3e Godefroy de la Tête d'Or — 4e Fremaux des Capenoulles — 5e M. Allart de la Société des Amis-Réunis au Chapeau-Rouge.

Tenue : Médaille d'argent, Les Amis Réunis du Chapeau-Rouge.

Prix d'arrivée — La société les Amis Réunis du Chapeau Rouge.

Nombre : Les Sans-Chagrins de Fives de Saint-Maurice.

Jeux de bouchon (4 jeux).
Place Catinat

1er prix, 80 fr. Degallet Alphonse — 2e, 60 fr. Vasse Henri — 3e, 40 fr. Scharlaique — 4e, 20 fr. Allain Georges — 5e, 10 fr. Pollet Auguste — 6e, 10 fr. Barlez Alfred — 7e, 5 fr. Martin Henri — 8e, Ginvart Aimé.

Place Madeleine-Caulier

1er prix, Calin ; 2e, Chautraine ; 3e, Holvœt ; 4e, Vandestienne ; 5e, Bast ; 6e, Chrétien ; 7e, Decaffre.

Place de la Nouvelle-Aventure

1er prix, Veshoven Victor ; 2e, Picard Adolphe ; 3e, Tranchet Victor ; 4e, Colin Gustave ; 5e, Branswick ; 6e, Mulard ; 7e, Tatan ; 8e, Godon.

Joute sur l'eau

par *les ouvriers de la grue.* Six prix ont été décernés consistant en six bourses savoir :

1er prix, 80 francs avec médaille d'argent, M. Delocquette ; 2e prix, 50 francs, Larose ; 3e prix, 40 francs, Dutilleul ; 4e prix, 25 fr., Vanosthal Théodore ; 5e prix, 15 francs, Bailleul ; 6e prix, 10 francs, Daurny.

Jeu de bague sur l'eau
au quai Vauban en face les docks

1er prix, bourse de 35 fr., Cavois Emile. — 2e, bourse 20 fr., Devaux. — 3e, Blith, 15 fr. — 4e, 10 fr., Roussel.

Jeu de bouchon
Faubourg des Postes

1er prix, 60 fr., Faucon ; 2e, 40 fr., Degeyter ; 3e, Duflot ; 4e, 20 fr., Mornez ; 5e, 10 fr., Deleu ; 6e, 5 fr., Belleville.

Rue du Long Pot

1er prix : Bultelli ; 2e p. Rumens ; 3e p. Bouyroute ; 4e p. Gossens ; 5e p. Demon ; 6e p. Vital.

Boulevard des Ecoles

1er prix : Vannevick ; 2e p. Vandenberghe ; 3e p. Gourdin ; 4e p. Caulaire ; 5e p. Vandame ; 6e p. Avez.

Bascule hydraulique
Les Blancs, place St Martin

1er prix : 50 fr., Hennion Edouard ; 2e, 35 fr., Laporte ; 3e, 25 fr., Lejeune ; 4e, 20 fr. Bis.

Les Bleus, place Madeleine Caulier

1er prix : Papigny ; 2e, Chabrand ; 3e, Masquelier ; 4e, Legrand.

Les Rouges, place St-André

1er prix : Dutelle ; 2e, Hennion ; 3e, Houzé ; 2e, Longré.

Tir à l'arc au berceau
Rue Gantois

1er prix, Kinck Aimé ; 2e, Duhamel ; 3e, Ghesquière ; 4e, Vannestrate ; 5e, Acquart.

Jeu de Palet dit Beigneau

1er 100 fr., Estruy Henri ; 2e, 70 fr., Bauduin Jules ; 3e, 60 fr., Marchand Gustave ; 4e, Marchand Anatole ; 5e, 35 fr., Lalau Oscar ; 6e, Crépin Louis ; 7e, 15 fr., Estruy Arthur ; 8e, 10 fr., Blanche Arthur.

Médaille de tenue : *Les Chats Barrés.* — Médaille de nombre : *Les Chats Barrés.* — Médaille d'Eloignement, la *Société d'Haubourdin*.

Jeu de bouchon

Boulevard des Ecoles — Journée du dimanche

1er prix, Huninck ; 2e, Rohaut, Ch ; 3e, Bigo Adolphe ; 4e, Louis Leleu ; 5e, Jules Lossignol ; 6e, Notterman Louis ; 7e, Marais Désiré ; 8e, Tailly fils.

A l'occasion des fêtes universitaires, la municipalité avait décidé d'allouer pour la tenue et le nombre réunis, trois primes de cent francs. Une aux sociétés d'archers et d'arbalétriers ; une aux sociétés de boule et bouchon, une aux Sociétés de pêche à la ligne. Voici quelles ont été les décisions de la commission :

Archers : La Société de l'*Alliance.*

Bouchon : La Société des *Sans chagrins* de Fives ;

Pêche : *La Société des Petits Pêcheurs de Lille ;*

Boule : *La Société des Amis Réunis* au *Chapeau Rouge* à Fives-St-Maurice.

Comme nous le faisions prévoir hier, cette dernière société a obtenu un légitime succès tant par sa tenue et son exactitude que par sa correction et sa discipline. En dépit des insinuations malveillantes de quelques jaloux les *Amis Réunis* qui s'apprêtent d'ici quelques temps à célébrer le 75e anniversaire de leur fondation ont été pendant deux jours de réjouissances à la hauteur de leur réputation.

Atterrissement des ballons

Le ballon *La Ville de Lille* qui est parti de la Nouvelle-Aventure a atterri à 7 heures à *Flettiers (Pas de Calais)*, après avoir atteint une altitude de 1200 mètres.

Le *Faidherbe* dont le départ a eu lieu place des Halles est descendu à Templeuve à 6 h. trois quarts, il a atteint une altitude de 800 mètres.

L'*Avenir* qui est parti de la place Vanœnacker est monté à une hauteur de 1000 mètres et a atterri à Wattignies à 6 heures trois quarts.

Les atterrissements se sont effectués sans accidents.

Retraite aux flambeaux

Les étudiants ont organisé hier soir une retraite aux flambeaux qui a parcouru les principales artères de notre ville.

Le départ était le Cercle des Etudiants, place Philippe-le-Bon. En tête du cortège se trouvait un transparent sur lequel était dessiné un squelette, au-dessus on lisait « Médecine » ; un second transparent représentant les lettres avait pour sujet une femme indiquant à un enfant les premières lettres de l'alphabet.

Sur tout le parcours, de nombreux cris : « Vive les étudiants » ont salué les gais jeunes gens.

LA FÊTE DU « DENIER »

DEUXIÈME JOURNÉE

La fête du Denier des Ecoles laïques, favorisée *par un temps splendide, a été hier* comme la veille un éclatant succès. C'est là véritablement une fête populaire, et l'on ne saurait évaluer le nombre des personnes qui pendant toute la journée et la soirée d'hier se sont pressées sur l'Esplanade, à la kermesse et au festival. La gaîté a été sans mélange, l'enthousiasme général et l'entrain absolument remarquable.

Les courses vélocipédiques

A 3 heures et demie, la fanfare du 16e bataillon de chasseurs, sous l'habile direction de son chef, M. Devos, ouvre joyeusement la fête.

Une foule nombreuse stationne dans les allées de l'Esplanade pour y assister aux courses vélocipédiques dites « Courses du Denier » organisées par la Fédération vélocipédique lilloise.

Les courses ont été fort intéressantes et n'ont été marquées par aucun accident. Les docteurs Guibert et Ladrière assistaient aux courses, prêts à toute éventualité.

Voici les résultats des différentes courses.

1re course. — Juniors (2e catégorie), 2000 mètres — Prix, 20 fr., 15 fr., 5 fr. et une médaille de bronze.

1er prix, Lagouge (de Roubaix) ; 2e, Leclercq ; 3e, Deiruck ; 4e, Simaes.

2e course — Juniors (1re catégorie) 2.500 mètres — Prix 30 fr., 20 fr. et 10 fr., une médaille en vermeil et une médaille en argent.

1er Accou — 2e Lorthioir — 3e Marchand — 4e Legouge — 5e Chrétien. Course chaudement disputée et très bien enlevée par Accou.

3e course — Vétérans 2.000 mètres — Prix un objet d'art et une médaille en vermeil.

1er Accou — 2e Dussart.

4e course. — Grande régionale seniors. — Prix 50 fr., 30 fr. et 20 fr.

1er Dutrieux ; 2e Marchand, 3e Lorthioir. La plus belle course de la séance.

Dutrieux passe au poteau dans un magnifique emballage, suivi de près par Marchand et Lorthioir qui opposent une résistance magnifique.

La cinquième course est une course de lenteur. M. Blin, le vainqueur a eu un véritable succès auprès du public qui a fort admiré sa science consommée d'équilibriste.

Les courses ont été terminées par un carrousel vélocipédique, course de bagues réservée à tous les vélocipédistes ayant pris part aux courses précédentes.

Prix : Une médaille de vermeil et la moitié des entrées, une médaille d'argent et le quart des entrées, une médaille de bronze et le quart des entrées ; 3e une médaille de bronze.

Les divers incidents de cette course ont excité les rires et les applaudissements de tous les spectateurs. Les concurrents étant presque tous d'une adresse consommée on a dû faire plusieurs séries qui, finalement, ont été chronométrées. Le classement a été établi ainsi qu'il suit :

1er Accou, 2e Accou Adolphe, 3e Bourgeois, 4e Leclercq.

Ces courses ont été un grand succès pour la F. V. L. Une magnifique médaille a été remise à la société par le Denier des écoles. Les courses terminées, le public se rend dans les allées de la kermesse, où circulent déjà une quantité de promeneurs.

LA KERMESSE

L'animation a été très grande toute la journée. Les différentes attractions de la kermesse sont très courrues. Les théâtres, les tirs, les manèges de chevaux de bois sont envahis.

La Soirée

Plus remarquables encore ont été l'animation et l'entrain dans la soirée.

L'Esplanade est noire de monde. *Les illuminations* sont splendides et offrent un féérique coup d'œil.

Les fanfares, les orgues de Barbarie envoient à tous les échos leurs notes joyeusement criardes ; la joie est sur tous les visages.

Aux deux extrémités de l'Espianades, deux orchestres font danser jeunes gens et jeunes filles qui se trémoussent avec une amusante conviction.

Aux jeux des petits chevaux et du croissant au théâtre des Amateurs, des étudiants de l'Etat, des élèves de l'Institut et d'autres jeunes gens de Lille, qui se sont joints spontanément aux organisateurs de la fête, tiennent avec beaucoup de bonne grâce les *fonctions de commissaire.*

Nous avons reconnu MM. Bassemens, Crespel, Quinson, Binaut, Joubart, Gérou, Wincheler, Wibratte, Quienner, Sadorge, Bindels, Hazard, Lardez, Lysch auxquels le comité a adressé ses remerciements.

De 9 à 11 heures a eu lieu au Rond-Point de l'Esplanade un grand concert par la *musique des Sapeurs Pompiers.*

La Tombola

La tombola populaire a été tirée vers neuf heures et demie. Le lot unique consistant en un voyage à Paris, plus cent francs, a été gagné par l'heureux possesseur du numéro 1195.

Jusqu'à une heure très avancée, les visi*teurs n'ont cessé d'affluer à l'Esplanade.*

Une bagarre sanglante

rue des Jardins

Lundi vers trois heures et demie du matin, de nombreux consommateurs étaient réunis dans l'estaminet Marcel, rue des Jardins.

L'un d'eux nommé Léon Deruyt, 29 ans, ouvrier peintre à La Madeleine-lez-Lille, se trouvait avec une jeune fille, Marie Leleu, 22 ans, demeurant rue d'Angleterre, lorsqu'il entendit une réflexion désobligeante pour son amie. Une dispute s'ensuivit et bientôt on en vint aux arguments frappants.

Les deux camps étaient composés chacun d'une dizaine de partisans qui, pour mieux se colleter, se rendirent dans la rue.

Les coups pleuvaient drus, lorsque la femme poussa un cri déchirant, elle venait de recevoir un énorme coup de poing sur l'œil droit qui avait produit une blessure à l'arcade sourcillière par où le sang coulait abondamment.

Au même instant Deruyt recevait un coup de couteau dans le dos et criait au secours. Les agresseurs prirent immédiatement la fuite, tandis que les blessés se rendaient à la permanence pour y faire leur déclaration.

La blessure reçue par Deruyt n'est heureusement pas grave, un repos de quelques jours suffira pour le guérir.

M. Barbier a aussitôt ouvert une enquête. Les agresseurs sont inconnus.

Accident

Hier, vers dix heures et demie du soir, Mme Deswarte, 36 ans, bouchère, rue Brule-Maison, 4, est tombée sur la Grand'Place et s'est fracturé la jambe droite.

Elle a été transportée à son domicile en voiture de place.

Suite d'un accident

Nous avons relaté l'accident qui s'est produit samedi à l'usine Walker.

L'état des blessés s'est légèrement amélioré. Van Giesen a subi hier la trépanation.

L'opération a très bien réussi et le docteur Duret espère sauver le blessé.

Coup de couteau

M. Barbier, commissaire de police du 6e arrondissement a fait arrêter hier à midi et demi le nommé Charles Maes, 17 ans, demeurant rue J.-J. Rousseau 9, inculpé d'avoir la nuit de dimanche à lundi frappé Léon Lemaire de deux coups de couteau dans le dos dans les circonstances que nous avons relatées.

Il sera confronté aujourd'hui avec la victime.

L'état de Lemaire s'est amélioré et les médecins espèrent une guérison assez rapide s'il ne survient pas de complications.

Les Vols

Durot Edouard, 47 ans, cartonnier, rue des Robleds, 39, a été déféré au parquet pour vol de neuf foulards et cinq cravates chevalières représentant une valeur de 40 francs, au préjudice de Mlle Marguerite Hounart, couturière rue du Faisan, 3.

Vol avec effraction

Mme Bon, rentière, 10, rue Blanche, était partie dimanche soir vers huit heures avec Mme Lemesle, institutrice, sa locataire pour admirer les illuminations de la ville. On comprend leur surprise à leur rentrée en voyant la porte de leur demeure fracturée et leurs armoires fouillées de fond en comble.

*Chez Mme Bon qui demeure au rez-de-*chaussée, les voleurs ont enlevé deux porte-monnaie en cuir, contenant l'un une somme de 42 francs, l'autre une somme de 7 francs 50. Ces porte-monnaies étaient placés dans un meuble qui a été fracturé.

Dans l'appartement de M. Lemesle les voleurs ont enlevé les bijoux qui étaient renfermés dans le tiroir d'une armoire qui a été forcée.

Voici la désignation des objets volés :

Deux bracelets en argent, une broche en or, deux boucles d'oreilles avec améthyste, une bague en or, un collier de corail et deux chaînes de montre en argent doré.

De nombreuses traces de bougie ont été relevées sur le parquet mais aucun indice n'a pu mettre la police sur la trace des voleurs.

M. Queutier, commissaire du 8e arrondissement, a procédé à une enquête.

Abus de confiance

Julien Wille, 36 ans, employé, 168, rue des Postes, a fait l'objet d'un procès-veabal pour détournement d'une somme de soixante francs au préjudice de M. Scalabre, de Malo-les-Bains.

LE NORD

VALENCIENNES

Extradition. — La gendarmerie de Blanc-Misseron a amené aujourd'hui à la prison de Valenciennes, le nommé Leneuf Auguste-Constant, condamné le 14 février 1894 par le tribunal de la Seine à 13 mois de prison pour violences et voies de fait avec préméditation ; jugement confirmé par arrêt de la Cour d'appel du 3 novembre 1894.

Cet individu qui était, avant sa fuite, électricien à Paris, a été arrêté en Belgique sur une demande d'extradition présentée par le gouvernement français.

Arrestations. — Ont été arrêtés : 1° pour vagabondage, le nommé André Abel, âgé de 26 ans ; 2° pour racolage sur la voie publique les nommées Sophie Delhaye et Florine Lannoy, filles publiques.

Accident mortel à Denain

Hier vers deux heures de l'après-midi, M. Justin Moché, âgé de 34 ans, mineur à la fosse Renard, au niveau de 546 mètres, en revenant dans la voie des chevaux et en se garant pour laisser passer le train, a reçu au front et à la poitrine une ruade qui l'a tué sur le coup.

Denain — A la fonderie Demange, Donnez Théodore, 45 ans, ébarbeur, est tombé dans la fosse de coulée.

— Le sieur Masse Alphonse, marchand de haricots, a été l'objet d'un procès-verbal pour bris de clôture et violence sur les époux Dournay, débitants rue de Villars.

Accident mortel à Vicoigne

Un accident dont les suites ont été mortelles *s'est produit vers 11 heures et demie du ma*tin à la fosse du Mont des Ermites, à Vicoigne.

Le nommé Simon Bousin a été enseveli par une pierre en forme de « blache », qui est tombée sur lui.

Dégagé aussitôt par ses camarades, le malheureux fut transporté chez lui, tandis qu'on était allé prévenir un docteur.

Ce dernier arriva bientôt, mais tous ses soins furent inutiles, l'infortuné mineur succombait vendredi matin. Le praticien a constaté une fracture au crâne ainsi que de graves contusions sur le corps.

M. Bousin, qui était âgé de 32 ans, laisse une veuve avec un enfant.

La gendarmerie d'Auzin a ouvert une *enquête.*

AVESNES

Fourmies. — Samedi vers quatre heures du matin, le sieur Bachelart François, dit Mauvais-Temps, 38 ans, graisseur, chez M. Picot, a été trouvé pendu à un arbre à la lisière du bois, près le moulin.

Dans la poche de ce désespéré on a trouvé deux lettres adressées l'une au curé, l'autre à une personne avec laquelle Bachelart avait eu, dit-on, des relations suivies mais rompues depuis deux mois.

Bachelart était veuf avec trois enfants.

Festival à Landrecies

La ville de Landrecies prépare pour le dimanche 18 août 1895, un grand festival international et un grand tir à la cible. 2500 francs seront distribués comme prix de primes.

La municipalité et la ville de Landrecies, ne négligeront rien pour donner à cette fête un éclat extraordinaire.

Les invitations viennent d'être lancées à toutes les sociétés de musique, harmonies, fanfares, orphéons, sociétés de trompettes, trompes de chasse *et à toutes les compagnies de sapeurs-pompiers.*

Les sociétés qui par erreur ou oubli n'auraient pas reçu d'invitations sont priées de s'adresser à la mairie de Landrecies qui s'empressera d'envoyer invitations et programmes.

DUNKERQUE

Accident. — Le nommé Charles Liévin, âgé de 33 ans, journalier, demeurant place Calenne, en travaillant à bord d'un vapeur amarré bassin de Freycinet, a été enseveli sous un tas de madriers. Les ouvriers présents s'empressèrent de se porter à son secours, et Liévin, qui avait de nombreuses contusions sur tout le corps, a été transporté à l'hôpital. Son état est grave.

UN ENFANT BLESSÉ

Hier soir, rue du Collège, le jeune Auguste Delanguer, âgé de 14 ans, qui suivait la retraite aux flambeaux, a reçu au visage, près de la tempe droite, une brique qui l'a grièvement blessé. Cet enfant, qui perdit du sang en abondance, a reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine.

Plusieurs gamins d'une douzaine d'années ont été interrogés ; ils ont reconnu avoir jeté des pierres. Procès-verbal a été dressé à leur charge.

Nos pêcheurs d'Islande. — Le dundée *Léonie-Emma* est arrivé en notre port hier, venant d'Islande

Ce navire qui a quitté les lieux de pêche le 12 mai, nous apporte 109 tonnes morues.

Mort par submersion — Hier après-midi, à 4 heures, le cadavre d'un homme a été retiré du bassin de Freycinet, en face du bâtiment central de la Chambre de Commerce. M. Keller a procédé peu après, aux formalités légales, puis le corps a été transporté à la Morgue. Ce serait, nous dit-on, le corps d'un marin du steamer *Ste-Adresse*, entré au port à la marée de ce jour et qui, en voulant débarquer, se serait noyé.

LE FESTIVAL DE BOURBOURG

Favorisé par un temps splendide, le festival a pleinement réussi. Dès le matin, les trains venant de Dunkerque, Gravelines et Watten amenaient nombre d'étrangers dans les murs de la jolie petite ville de Bourbourg. Vers 9 heures et demie les sociétés commencent à arriver et se rendent à la mairie où sont offerts les vins d'honneur par les membres du Comité organisateur. Les rues sont pavoisées des couleurs nationales et de nombreux drapeaux russes. Des écussons, des devises, etc., etc., des portiques de feuillages, des arcs de triomphe s'élevaient de toutes part, partout des inscriptions flatteuses pour les étrangers, des souhaits de bienvenue.

Vers deux et demie, les compagnies de sapeurs-pompiers et sociétés de musique se dirigeaient sur la Grande-Place où avaient lieu la revue, et c'est aux accents de la *Marseillaise* que MM. les maires de Bourbourg et Bourbourg-Campagne, accompagnés de plusieurs officiers du 110e de ligne et des conseillers municipaux ont passé la revue de toutes les sociétés qui ont défilé aux sons de joyeux pas redoublés.

Toutes les sociétés ont été écoutées avec plaisir et elles ont vu dans les applaudissements et les bravos que leur prodiguaient les auditeurs, la preuve de la satisfaction générale.

A 8 heures 1/2 du soir, un grand feu d'artifice tiré *sur la place du Marché-aux-Chevaux*, avait attiré une foule énorme, les illuminations ont été très brillantes, citons particulièrement les rues de St-Omer, de Dunkerque, de Gravelines, rue Neuve, rue du Cœur, l'avenue de la Gare avec sa tour Eiffel, etc., etc.

Le soir les bals regorgeaient de monde. En terminant nous sommes heureux de transmettre nos remerciements à la municipalité, aux organisateurs et à tous les habitants qui n'ont rien négligé pour rehausser l'éclat de cette fête.

Demain nous donnerons les résultats des divers tirs à la cible, prix de pompe, tenue d'éloignement, tirage des primes de 1re et 2e catégorie.

Lederzeele. — Hier soir, le jeune Semers, âgé de quatre ans, a été trouvé noyé dans un fossé, en face de la demeure de ses parents.

Gravelines. — Hier matin, vers sept heures, le garçon de M. Ignace Dumez, boucher, en se rendant à l'écurie de M. Gombert Lemaître aperçut un individu pendu. Un passant vint à son aide et coupa la corde. Le corps était encore chaud mais la mort avait fait son œuvre.

Le cadavre fut alors reconnu pour celui du nommé Aimé Goudry, maçon.

On ignore la cause de ce suicide.

Goudry laisse une veuve et plusieurs enfants.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Saint-Nicolas-lez-Arras. — Un plafonneur, nommé Lefetz, a reçu sur la main et sur la jambe gauches du goudron qu'il faisait bouillir et qui lui a causé de graves brûlures. On craint qu'il ne reste affligé.

LE DRAME DE BLAIRVILLE

Cagin, l'auteur du drame de Blairville, aujourd'hui complètement rétabli de ses blessures, a été transféré samedi de l'hôpital à la prison d'Arras.

St-Laurent-Blangy. — La jeune fanfare de Blangy, sous la direction de M. Velin, vient de remporter au concours de Péronne le 1er prix d'exécution, le prix unique de lecture à vue, le 1er prix de solo et le prix d'honneur.

Une brillante réception leur a été faite lundi soir à Blangy.

Nous enregistrons d'autre part les brillants succès de la société de gymnastique d'Arras à Calais. Aujourd'hui, la Société est en excursion à Douvres. Elle rentrera à Arras mercredi, où il est probable qu'une brillante réception lui sera faite.

— L'exposition de l'Union artistique d'Arras s'est ouverte dimanche. Elle est intéressante.

Bapaume. — M. Begague, bouleur à Bapaume, *vient d'être avisé de la mort de son fils*, soldat à la 11e compagnie du 10e d'infanterie de marine au Tonkin. Le malheureux garçon s'est noyé dans les rapides du Taï-Binh.

BÉTHUNE

Lens. — Deux jeunes écolières, Blanche Libert, 9 ans et Louise Lesplingard, 8 ans, ont trouvé vendredi vers midi, dans la rue de Liévin, une *somme de cent francs qu'elles s'empressèrent* de porter à Mme Demailly, directrice de l'école Campan.

Actuellement cette somme se trouve au commissariat de police où le propriétaire peut la réclamer.

— Continuant sa chasse aux marchands indélicats, M. Viard, commissaire de police, a prélevé vendredi matin sur le marché un certain nombre d'échantillons de beurre qu'il a fait parvenir à M. le directeur de la station agronomique départementale, à Arras.

Cette surveillance rigoureuse finira par faire disparaître la margarine, qui est nombreuse sur le marché de Lens.

Barlin. — Les gendarmes ont arrêté samedi matin à Barlin un nommé Adolphe Pichon, âgé de 37 ans, rouleur aux mines de Nœux, en vertu d'un mandat d'amener décerné par M. Marchand, juge d'instruction. Cet individu est l'auteur présumé d'un vol de 55 fr. commis le 23 mai dernier chez le sieur Henri Allart, ouvrier mineur demeurant à Hersin-Coupigny.

Noyelles-les-Vermelles. — Henri Claies, âgé de 52 ans, journalier, a été roué de coups dans le cabaret Houplines, à Noyelles-les-Vermelles, par Cyr Trinel, 26 ans, Clément Lourt, 43 ans, Clément Douchet, 27 ans et Anthime Louchart, 16 ans. La gendarmerie leur a dressé procès-verbal.

Burbure. — Le sieur Gaston Druon, voulant faire honneur à un de ses parents qui se mariait, eut la mauvaise idée de mettre le feu à un paquet de poudre placé dans un bloc de bois. Il s'était installé, pour se faire, dans une pâture à 25 mètres de la route. An éclat de bois a atteint la femme François Picavet, née Rosalie Lakens, âgée de 44 ans, qui a été grièvement contusionnée à l'épaule droite.

SAINT-OMER

Par une lettre circulaire, M. Duhamel, trésorier-général à Obock, vient d'informer les électeurs du canton Sud et Ouest que, dans l'impossibilité où il se trouvait de les représenter désormais au Conseil général, il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat aux prochaines élections cantonales.

Coyecques — La gendarmerie a dressé procès-verbal contre la dame D..., ménagère, qui s'est livrée à des voies de fait sur la dame Poirier.

Fauquembergues. — En revenant du marché, la voiture de M. Cardon, de Verchocq, a eu les deux brancards brisés par suite de sa rencontre avec une autre voiture conduite par le nommé Boulet, domestique à Créquy.

Lumbres. — Procès-verbal a été dressé contre la dame D..., pour voies de fait exercées sur le sieur Auguste Lecointe, journalier à Lumbres.

Offekerque. — Il a été dressé procès-verbal contre le sieur Jules Bourdon, pour coups portés au sieur Selingue, son oncle.

Tournehem. — Des délits de pêche ont été commis dans la rivière nommée le Hem, par les nommés Edouard-François T... et Elie L...

Procès-verbal a été dressé.

Un enfant noyé

A ARQUES

Un enfant de huit ans, Constant Hibon, est tombé dans l'un des bacs fixes de l'ascenseur et s'y est noyé.

Lorsque ses camarades ont déclaré le fait à l'un des frères du malheureux enfant, il était trop tard pour lui porter secours.

CONSEIL PRÉCIEUX

Nous conseillons à tous ceux (hommes, femmes, adultes et enfants) qui ont été atteints d'**Influenza, Bronchites, Fluctions de poitrine** etc., etc., de faire un usage quotidien et régulier de l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, s'ils veulent *rétablir en peu de temps les forces perdues* et réconforter leur sang.

C'est, en effet, le meilleur tonique que l'on puisse prendre, puisqu'il est soigneusement préparé avec du vieux vin de BANYULS et du QUINQUINA de qualité tout à fait supérieure.

Au reste, pas un médecin, connaissant ce prodigieux apéritif, ne contredira notre affirmation.

Dans tous les Cafés et les **bons Estaminets**

Exiger l'étiquette sur la bouteille pour éviter les contrefaçons, déjà bien nombreuses et contre lesquelles nous nous proposons de sévir rigoureusement. TRILLES Frères.

Etat-civil de Roubaix

Du 3 Juin

Naissances. — Jeanne Leveugle, rue du Tilleul — Jules Vaugeersdaele, rue de l'Epeule — Marie Damary, rue Molière — Célestin Beaudime, rue de Launes — Adèle Vandenbulcke, rue du Tilleul — Charles Moerloos, rue du Fort — Georges Nys, impasse Nabuchodonosor — Gabrielle Deregnaucourt, rue de l'Alouette — Albert André, rue du Tilleul — Gabrielle Oosomer, rue d'Italie — Adolphe Florin, rue de l'Epeule — Eugène Belliart, rue de Bavai — César Marchand, rue Ste-Thérèse Victorine Bouckuyt, rue Christophe-Colomb — Germaine Nyffels, rue de la Gare.

Décès. — Louise Bass 4 jours, rue des Longues-Haies, cour Sembare 10 — Jean-Baptiste Losfeld 42 ans, dans le canal — Pauline Chombart, 49 ans, rue Buffon, impasse Dujardin 14 — Lecoutre, mort né, rue du Collège 56.

Publications de mariages. — Entre : Jules Brulois 39 ans, débardeur, rue des Fleurs 57 et Elodie Vancuneghem 23 ans, tisserande, rue des Fleurs, cour Desrousseaux — Oscar Claus 27 ans, sans profession, rue de l'Alma, fort Wattel 19 et Marie Nevejans 27 ans, sans profession, rue des Anges cour Liagre 5 — Emile Dehollander 25 ans, tisserand, rue Cadeau 25 et Silvie Vandermoere 22 ans, tisserande, rue Cadeau 25 — Félix Dubus 21 ans, encolleur à Estaimbourg et Julie Lambert 21 ans, piqurière, rue de Choiseul 28 — Charles Dumortier 33 ans, rattacheur, rue de la Guinguette 50 et *Marthe Herlant 23 ans, ménagère, rue de la* Guinguette 50.

Florent Lefebvre 36 ans, typographe à Lille et Gabrielle Siacino 21 ans, repasseuse, rue du Tilleul 84 — Abel Ménart 28 ans, tisserand, rue des Vélocipèdes, cour Daforest 4 et Charlotte Dedué 23 ans, ménagère, id. — Auguste Moniez 56 ans, peigneur, rue du Tilleul, cour Tonnerre 17 et Eugénie Snappe 40 ans, ménagère, rue de Maubeuge 28 — Alfred Nys 26 ans, journalier, rue Saint-Antoine, cour Desfontaine 16 et Sidonie Desbarbieux 33 ans, ménagère, rue St-Antoine, cour Desfontaine 16.

Carlos Rigolle 29 ans, peigneur, rue Ste-Elisabeth 28 et Louise Donnez 30 ans, peigneuse, rue Jean-Bart 10 — Modeste Tack 33 ans, paquateur, rue d'Isly, impasse du Nord 5 et Malvina Lecomble 30 ans, dévideuse, rue de la Perche, impasse du Sud 5 — Isidore Verriez 25 ans, fileur, rue des Fossés, cour Tanghe 1 et Marie Pondeville 25 ans, bambrocheuse, rue des Fossés 68 — Frédéric Wydt 30 ans, peintre, rue de Milan 13 et Rosalie Van Huffel 23 ans, repasseuse, rue de l'Epeule, cour Delobel 13.

Pierre Leenders 33 ans, forgeron, rue Chanzy 49 et Lucie Clercq 29 ans, ménagère, id. — Arthur Vigin 22 ans, ajusteur-verrier, rue de la Vigne 4 et Louise Beaurepaire 19 ans, éplucheuse, rue de la Vigne, cour Delallo 1 — Rémi Gosse 25 ans, *domestique, Grande Rue et Clarisse Bodart* 24 ans, servante à Lille — Emile Deconinck 42 ans, fileur, rue de Ma Campagne 45 et Maria Leclercq 38 ans, soigneuse, fort Mulliez 24.

Mariages du 3. — Entre : Auguste Barbier 23 ans, chapelier, rue des Longues-Haies 333 et Florence Castel 23 ans, soigneuse, rue du Choiseul 21 — Henri Delemarle 30 ans, maçon à Lezennes et Justine Lepere 43 ans, journalière, rue St-Eleuthère 7 — Léon Codon 29 ans, fileur, rue Pierre-de-Roubaix 125 et Céline Bosquette 20 ans, soigneuse, rue Decrême cour Degrieck 10 — Edouard Delepine 22 ans employé de commerce, rue de Lannoy 102 et Jeanne Ponthieux 23 ans, sans profession, rue du Tilleul 218 — Désiré Deleu 29 ans mécanicien, rue de la Charité, cour Paren et Maria Vanvilder 26 ans, tisserande, rue Parbo cour Bény 9.

Floris Delporte 25 ans, ferblantier, rue Saint-*Antoine, fort Bayart 28 et Joséphine Vandenber*ghe 25 ans, visiteuse, rue du Nouveau-Monde, fort Mazure 1 — Julien Denollet 25 ans, fileur, rue des Longues-Haies 275 et Marie Deleporte 24 ans, soigneuse, rue de Tournai 48 — Arthur Depontieu 22 ans, tailleur d'habits, Grande Rue, cour Vandorpe 13 et Marie Deneve 19 ans, encaisseuse, rue de la Balance 143 — Charles Depriester 27 ans, mouleur en fer, rue du Fontenoy 83 et Emma Dolphens 20 ans, sans profession, rue des Fondeurs 33.

Henri Descornet 26 ans, garçon brasseur, rue de la Banque cour Bataille 1 et Marie Delcave 23 ans, peigneuse, id. — Charles Desmarets 30 ans, trieur à Croix et Clémentine Adyns 28 ans, cuisinière rue de Philippeville, maison Adyns — Gustave Detroy 22 ans, tisserand, rue de Cartigny cour St-Dominique 2 et Clara Vantieghem 25 ans, bobineuse, id. — Henri Dhaenens 24 ans, lamier, rue du Ballon 68 et Clarence Florin 27 ans, retordeuse rue de la Paix 4 — Arthur Dhaenens 28 ans, rentreur, rue du Ballon 68 et Marie Plaisant 23 ans, bobineuse, rue de la Paix, impasse Favière 11 — Henri Duflo 27 ans, maréchal-ferrant, rue de Constantine 2 et Emilie Delétrée 26 ans, blanchisseuse rue de la Conférence, cour Flamont 12 — Edouard Duponchelle 28 ans, représentant, rue des Fleurs 97 et Marie Blanquart 23 ans, tailleuse, rue des Parvenus 45.

Emile Glorieux 24 ans, trieur de déchets, boulevard de Metz, maison Willem 7 et Eléonore Lams 26 ans, ménagère, rue Buffon 44 — Alphonse Halsberghe 27 ans, appréteur, rue des Longues-Haies, cour Vromman 21 et Octavie Laurent 30 ans, ménagère, id. — Florimond Heddebaut 22 ans, magasinier à Tourcoing et Augustine Demanez 19 ans, repasseuse, rue du Fort cour Prouvost 4 — Alphonse Hennebel 28 ans, fileur, rue Lafayette 1 et Adéline Swyngedouw 20 ans, bobineuse, rue d'Espagne 28.

Denis Hoël 56 ans, domestique, rue de Béthune 3 et Marie Delrue 32 ans, journalière, rue de Béthune, maison Jonville — Oscar Honoré 25 ans, briquetier, rue Meyerbeer 2 et Eugénie Lenfant, 24 ans, bobineuse, rue St-Laurent 11 — Louis Inglebert 27 ans, appréteur, rue de l'Epeule, maison Delobel 5 et Marie Sanghe 26 ans, surveillante, rue de Wasquehal, cour Leman 3 — Jules Lambot 30 ans, marchand de déchets, rue de Lannoy 137 et Louise Lesterquit 28 ans, tailleuse, rue de la Conférence 5.

Auguste Lardinois 21 ans, professeur de musique, rue Decrême 243 et Clémence Lambot 26 ans, sans profession, rue de Lannoy 137 — Agathon Letienne 26 ans, appréteur, rue de Choiseul 32 et Hélène Pruvost 36 ans, journalière, Grande Rue 122 — Edouard Limborg 26 ans, appréteur, rue Beaumont cour Delcroix 3 et Rosalie Duquesne 28 *ans, doubleuse, rue Beaumont cour Lorden* 14 — Henri Lorthiois 23 ans, piqueur de carton, boulevard de Strasbourg 5 et Philomène Vierat 27 ans, dévideuse, rue de l'Hommelet, impasse Vernet 5 — Charles Mercier 30 ans, rattacheur, rue de Rôme 24 et Marie B... 25 ans, bobineuse, rue Vaucanson cour Bény 7.

Gustave Pille 24 ans, débourreur, rue Anselme cour Wattel 2 et Léocadie Bataille 22 ans, soigneuse, rue de l'Ecole, cour Duvant 2 — Jean Rawat 24 ans, appréteur, rue de la Perche 51 et Elise Lernould 25 ans, tourière, rue Wattel 5 — Edouard Régibo 23 ans, tisserand, rue du Tilleul 369 et Marie Hamecq 31 ans, cabaretière, rue Ste-Elizabeth 22 — Louis Sauve 28 ans, débourreur à Croix et Julie Letienne 28 ans, soigneuse, rue Choiseul 32.

Charles Terlin 29 ans, appréteur, rue du Chemin de Fer 61 et Jeanne Ronche 18 ans, tailleuse, rue de Tourcoing, cité St-Louis — Achille Vanhove 25 ans, noyauteur, rue de la Guinguette 88 et Jeanne Decock 21 ans, peigneuse, rue Rossini cour du Tibeghien 9 — Albert Willems 25 ans, tireur de vin, rue Vaucanson 49 et Laure Boitte 21 ans, redoubleuse, rue de l'Alouette, cour Favarcque 12 — Albert Delbecque 25 ans, tapissier, rue de Tournai maison Desprez et Marie Delberghe ... ans, fileuse, rue de Tournai.

Oscar Bosquette 24 ans, rattacheur, rue Decrême cour Degrieck 10 et Octavie Langlet 24 ans, soigneuse, rue de Lannoy 31 — J.-B. Mesure 23 ans, tisserand, rue d'Inkermann et Flore Delouville 26 ans, servante, id. — Léon Courte 27 ans, fileur, rue Christophe-Colomb 29 et Maria Ketek 25 ans, soigneuse, id. — Camille Deflorenne 23 ans, rattacheur, rue de Lannoy 67 et Appoline Delbarre 24 ans, journalière, id.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide *de tous ordres avec* les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES
Achat et Vente d'Actions de Charbonnag

Opérations à Forfait — TITRES CONTRE ESPÈCES

—0—
Le Comptoir de change
A. Pajot & Ch. Lefebvre
Siège Social :
LILLE : 69 bis, Rue Nationale.
Succursales :
ROUBAIX : 6, rue de la Gare.
WAZEMMES : r. Gambetta, 11 ter

PAIE
dès à présent tous les
COUPONS
à échéances :
de Juin, Juillet et Août
dont le taux est connu.

DÉPOTS DE FONDS A VUE
Intérêts 3 o/o
—0—

Ordres de Bourse — TITRES CONTRE ESPÈCES

BOURSE DE BRUXELLES

Emp.	3½ s. I.	101	35	Brux. lib. 1886.		109	[illegible]
—	sér. II.	101	35	Nonlibéré 1886.		—	—
—	sér. III.	101	35	Ostende à pr...		—	—
—	3.	101	35	— 1877	3.	—	—
—	2½.	—	—	— 1885	3.	—	—
Annuités	3.	100	10	Tournai 1874.	3.	—	—
—	4.	—	—	— 1886	2½.	—	—
—	3.	—	—	Gand 1868.	3.	—	—
Cr. com.	4 0/0.	116	—	— 1880.	3.	108	—
—	3	100	15	— 1888.	3.	104	50
—	3.	—	—	Liége 1853.	2½.	—	—
—	pc 1881.	—	—	— 1868.	3.	—	—
— 3 pc 1883.		—	—	— 1874.	—	—	—
Anvers 1887 lib.		107	75	— 1879.	—	103	60
Anv. libéré 1887.		—	—	— 1889.	—	103	40

MAISON du TAPIS

LINOLÉUM
en toutes largeurs et qualités (importation directe

Moquettes, Foyers, Carpettes
TAPIS D'ORIENT
PORTIÈRES & TENTURES

Occasion : LE TRIANON
Joli Tapis de Table, frangé, toutes nuances :
150 × 150 **5 fr. 90.**

Seule adresse : **E. DUJARDIN & Cie**
7, rue du Vieil-Abreuvoir, 7
ROUBAIX

N.-B. — Envoi franco d'échantillon sur demande.

DUGAUQUIER, Rt, 13, rue Deschodt, Lille.

PILULES STANDAERT
le meilleur
DÉPURATIF du SANG
Le Dépuratif le moins coûteux.
PRIX : 1 FR. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)

Les **PILULES STANDAERT** font disparaître à jamais les **IMPURETÉS DU SANG.**

Les **PILULES STANDAERT** sont un remède infaillible contre la **CONSTIPATION**, la **MIGRAINE**, le **MANQUE D'APPÉTIT**, les **MAUVAISES DIGESTIONS**, les **AIGREURS**, **LOURDEURS DE TÊTE**, etc.

Phie A. ROUSSEAU, 54, Rue de Rome, Paris.
DÉPOT GÉNÉRAL POUR LE NORD :
Phie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

Tourcoing : Dépôt chez M. BRUNEAU, pharmacien.

Le Gérant : E. DUGARDIN